

Arras, le mardi 21 janvier 2020

Assises territoriales de la sécurité intérieure : participez à la consultation publique

Le Premier ministre a annoncé dans son discours de politique générale, le 12 juin 2019, la rédaction d'un livre blanc de la sécurité intérieure. Celui-ci doit permettre de définir puis de mettre en œuvre un pacte de protection des citoyens, adapté aux actuels besoins de sécurité et aux nouveaux défis à relever.

Lancée par le ministre de l'Intérieur le 14 octobre 2019, l'élaboration de ce livre blanc se compose de trois phases : l'établissement d'un état des lieux par des groupes de travail, la concertation avec une consultation organisée dans les départements et la rédaction du livre blanc. Dans ce cadre et dans un esprit de concertation large, des réunions associant les professionnels de la sécurité, mais aussi tous les autres acteurs concernés, sont organisées partout en France.

Dans le Pas-de-Calais, cette consultation passe également par la diffusion d'un questionnaire en ligne, disponible jusqu'au samedi 15 février 2020, ayant vocation à recueillir les attentes des habitants du département en matière de sécurité.

Ce questionnaire est disponible via l'adresse suivante :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSclqW2H9c5HSXjJ0WtcMBJXOPD22U4LJHQHLGIO2ZxvMaIstQ/viewform?usp=sf_link